

# Ville d' ANTONY

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2014 A 20H30

Le 10 avril 2014, à 20 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL convoqué le 04 avril 2014, s'est réuni sous la Présidence de M. Jean-Yves SENANT.

ETAIENT PRESENTS : M. SENANT, M. LE BOURHIS, Mme BERGEROL, M. MEDAN, Mme ROLLAND, M. COLIN, Mme COTTENCEAU, M. SERIN, Mme SANSY, M. MARTIN, Mme SCHLIENGER, M. LEGRAND, Mme PRECETTI, M. CHARRIEAU, Mme BETOUATI, M. FOUQUET, Mme COVI, Mme LEON, M. LE LAMER, M. OLLIVRY Mme QUINZIN, Mme LEMMET, M. LIMBORG, Mme MESSAOUDI, Mme AGUILAR, Mme FAURET, Mme MACIEIRA-DUMOULIN, Mme BENOIT, Mme GENEST, M. GOULETTE, M. CELESTIN, Mme CORNAT, Mme PHAM-PINGAL, M. PASSERON, Mme LAJEUNIE, M. DURIEZ, M. AIT-OUARAZ, M. HUBERT, M. ADDA, Mme CHARRIER, M. RIVET, Mme HAGEL, M. FEUILLADE, M. RUFAT, Mme DELPECH, M. MEUNIER, M. ARIPA.

ETAIENT REPRESENTES : M. NEHME, M. VOULDOUDIS

Mme CORNAT est désignée comme secrétaire.

### **TOUT D'ABORD LE CONSEIL MUNICIPAL RATIFIE LES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DU CIRCUIT DE PREVENTION ROUTIERE SIS ANGLE RUE GEORGES SUANT- RUE ADOLPHE PAJEAUD A ANTONY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION MIEUX SE DEPLACER A BICYCLETTE. (24/01/2014).
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONTROLES PREALABLES A LA RECEPTION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT REALISES PAR LA VILLE D'ANTONY A LA SOCIETE SATER POUR UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE COMMANDE DE 60 000 EUROS HT. (21/01/2014).
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION GRATUITE DE DEUX SALLES ET D'UN BUREAU SITUES A LA MAISON VERTE 193 RUE DES RABATS A ANTONY AU PROFIT DE L'ASSOCIATION IFAC POUR L'ORGANISATION D'UNE SESSION DE FORMATION GENERALE BAFI DU SAMEDI 15 AU SAMEDI 22 FEVRIER 2014 INCLUS. (03/02/2014).
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MONSIEUR CHARLES HENRY PRADELLES DE LATOUR ETHNO PSYCHOLOGUE POUR UNE INTERVENTION DANS LE CADRE DE L'ACCOMPAGNEMENT SUIVI JEUNES POUR UN MONTANT DE 2 310 EUROS TTC. (05/02/2014).
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION DE LOCAUX DE 70M<sup>2</sup> 6 AVENUE LEON HARMEL A ANTONY (LOT SS-5) AVEC MONSIEUR JEAN-LUC CHABALIER – EBENISTE POUR UN MONTANT MENSUEL DE 400 EUROS. (07/02/2014).
- ADOPTION D'UN AVENANT N°2 DE TRANSFERT DU CONTRAT DE MAINTENANCE DES PROSCIPIELS DE GESTION DE TRESORERIE ET DE GESTION DU PATRIMOINE AU PROFIT DE LA SOCIETE SALVIA. (06/02/2014).
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 22 OCTOBRE 2013 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION AL-AMAL CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION DE LOCAUX SITUES 1 AVENUE LEON HARMEL A ANTONY AFIN DE METTRE A DISPOSITION DES LOCAUX DE REMPLACEMENT PENDANT TRAVAUX. (10/02/2014).
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MADAME STEPHANIE DAMOU POUR 3 INTERVENTIONS D'AIDE A L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES DANS LA RECHERCHE D'UN JOB D'ETE DANS LE CADRE DES JOURNEES JOBS D'ETE LES SAMEDIS 29 MARS – MERCREDI 2 AVRIL ET MERCREDI 9 AVRIL 2014 POUR UN MONTANT DE 540 EUROS TTC. (10/02/2014).
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LA COMMUNE D'ARZON DANS LE CADRE DE L'ORGANISATION DU SEJOUR DE VACANCES D'HIVER 2014 AU CENTRE MARITIME PAUL ROZE DE KERJOUANNO POUR LA MISE A DISPOSITION GRATUITE D'INSTALLATIONS SPORTIVES. (12/02/2014).
- ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MAINTENANCE DES SYSTEMES DE CONTROLE D'ACCES ET DES ALARMES ANTI-INTRUSION DES BATIMENTS DE LA VILLE D'ANTONY A LA SOCIETE SEMERU POUR UN MONTANT MINIMUM ANNUEL DE COMMANDE DE 10 000 EUROS HT ET UN MONTANT MAXIMUM ANNUEL DE COMMANDE DE 200 000 EUROS HT. (05/02/2014).
- EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION 60 BIS AVENUE DE LA DIVISION LECLERC POUR UN MONTANT DE 400 000 EUROS. (13/02/2014).
- DECISION PORTANT REFORME DE LA REGIE DE RECETTES DU CINEMA MUNICIPAL « LE SELECT » A ANTONY POUR L'ENCAISSEMENT DE LA BILLETTERIE DES ENTREES ET LA RECETTE DE LA VENTE DE BOISSONS ET CONFISERIES. (03/01/2014)
- DECISION MODIFICATIVE DE LA REGIE DE RECETTES DU CINEMA MUNICIPAL « LE SELECT » A ANTONY POUR L'ENCAISSEMENT DE LA BILLETTERIE DES ENTREES ET LA RECETTE DE LA VENTE DE BOISSONS ET CONFISERIES. (29/01/2014)
- DECISION MODIFICATIVE PORTANT REFORME DE LA REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES PRODUITS DE LA LUDOTHEQUE MUNICIPALE A ANTONY. (11/02/2014)
- DECISION PORTANT CESSATION DE LA SOUS-REGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DES PRODUITS DE LA MAISON DES JEUX A ANTONY. (27/01/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE ET D'ASSISTANCE TELEPHONIQUE DU LOGICIEL CADAMAP DE GESTION DU CADASTRE AVEC LA SOCIETE I2G POUR UN MONTANT ANNUEL DE 4 535.56 EUROS TTC. (11/02/2014)
- ADOPTION DE CONTRATS D'ABONNEMENT DES MEDIATHEQUES MUNICIPALES A LA BASE DE DONNEES EUROPRESSE AVEC LA SOCIETE CEDROM SNI POUR UN MONTANT ANNUEL DE 9 206.58 EUROS TTC. (14/02/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION DU COMPLEXE SPORTIF ERIC TABARLY AVEC LE COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE D'ESCRIME POUR 51 EUROS DE L'HEURE D'UTILISATION. (17/02/2014).
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC LA COMPAGNIE DES EPICES POUR LA REPRESENTATION DU SPECTACLE LA MOUFLE LE SAMEDI 11 OCTOBRE 2014 A LA MEDIATHEQUE ANNE FONTAINE POUR UN MONTANT DE 755.20 EUROS. (18/02/2014).
- ADOPTION D'UN CONTRAT D'APPLICATION AVEC ORANGE POUR LA MISE EN PLACE AU CINEMA LE SELECT DE L'OPERATION ORANGE CINEDAY. (18/02/2014).
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU LOT N°2 « LOCATION ET MAINTENANCE D'UNE SOLUTION D'IMPRESSION NOIR ET BLANC POUR L'ATELIER DE REPROGRAPHIE DE LA VILLE D'ANTONY » DE L'APPEL D'OFFRES « LOCATION ET MAINTENANCE DE COPIEURS MULTIFONCTIONS DESTINES AUX ECOLES ET AUX SERVICES DE LA VILLE D'ANTONY ET DE DEUX SOLUTIONS D'IMPRESSION POUR L'ATELIER DE REPROGRAPHIE DE LA VILLE D'ANTONY » AFIN DE RECTIFIER UNE ERREUR MATERIELLE. (19/02/2014).
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE POLYVALENTE RUE DU MONT BLANC – LOT 2 – INSTALLATION DE CHANTIER – GROS ŒUVRE AVEC LA SOCIETE ECB POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 20 904 EUROS HT. (20/02/2014).
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTI-ACTIVITES ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT – LOT 2 – CHARPENTE BOIS – COUVERTURE – BARDAGE AVEC LA SOCIETE STRUCTURES ET TOITS POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 4 474.27 EUROS HT. (20/02/2014).
- ADOPTION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC IBSA FORMATION DANS LE CADRE D'UNE COLLABORATION AVEC LE PERSONNEL DU CENTRE MARITIME PAUL ROZE DE KERJOUANNO. (20/02/2014).
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTI-ACTIVITES ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT LOT 1: GROS ŒUVRES, FAIENGE, CLOISONS, DOUBLAGES, FAUX PLAFOND, MENUISERIES INTERIEURES, VRD, PASSE AVEC LA SOCIETE ECM LANNI POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 13 287.60 EUROS HT. (24/02/2014)

- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTI-ACTIVITES ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT LOT 3 : MENUISERIES EXTERIEURES, OCCULTATIONS METALLERIE, SERRURERIE PASSE AVEC LA SOCIETE PLASTALU POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 1 343 EUROS HT. (24/02/2014)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE MULTI ACTIVITES ECOLE ELEMENTAIRE PAUL BERT – LOT 5 – ELECTRICITE – COURANTS FORTS – COURANTS FAIBLES PASSE AVEC LA SOCIETE SATELEC POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 2 619.20 EUROS HT. (03/03/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE SERVICE DE VENTE DES PLACES PAR INTERNET POUR LE CINEMA LE SELECT AVEC LA SOCIETE COTE CINE GROUP.(03/03/2014)
- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 A LA CONVENTION DU 26 NOVEMBRE 2013 ENTRE LA VILLE D'ANTONY ET L'ASSOCIATION VIVRE A LA FONTAINE ST EX CONCERNANT LA MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL DE L'ANCIENNE MAIRIE ANNEXE LA FONTAINE AFIN DE MODIFIER LES JOURS D'UTILISATION. (06/03/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE DE L'INTRANET DE LA VILLE AVEC LA SOCIETE STEPNET POUR UN MONTANT ANNUEL DE 2 282.40 EUROS TTC. (06/03/2014).
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU MARCHE D'AMENAGEMENT DU SQUARE DE L'ATLANTIQUE : LOT 2, JEUX ET SOLS SOUPLES, AVEC LA SOCIETE ARCHI MADE FOLIES POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 6 720 EUROS HT. (11/03/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA CROIX ROUGE POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF PREVENTIF DE SECOURS GRATUIT DANS LE CADRE DU DEROULEMENT DES COURSES ORGANISEES LE SAMEDI 15 MARS 2014 POUR LA 26EME EDITION DU SEMI-MARATHON D'ANTONY. (11/03/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC LA CROIX ROUGE POUR LA MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF PREVENTIF DE SECOURS GRATUIT DANS LE CADRE DU DEROULEMENT DES COURSES ORGANISEES LE DIMANCHE 16 MARS 2014 POUR LA 26EME EDITION DU SEMI-MARATHON D'ANTONY. (11/03/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC L'ENSEMBLE LES DISSONANCES POUR L'ORGANISATION D'UN CONCERT EN DATE DU 14 MARS 2014 POUR UN MONTANT DE 14 999.99 EUROS TTC. (07/03/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT AVEC LA SARL PROMETOUR POUR L'ACHAT DE BILLETS D'AVION POUR LE SEJOUR EN CROATIE AU MOIS DE JUILLET 2014 POUR UN MONTANT DE 7 761.60 EUROS TTC. (10/03/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT AVEC LA SARL PROMETOUR POUR L'ACHAT DE BILLETS D'AVION POUR LE SEJOUR EN CRETE AU MOIS DE JUILLET 2014 POUR UN MONTANT DE 8 815.50 EUROS TTC. (10/03/2014)
- ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AUX TRAVAUX DE RECONSTRUCTION DU GYMNASE ADOLPHE PAJEAUD :
  - LOT 1 : Terrassement- Gros œuvre/Charpente- Couverture/Etanchéité/Revêtements de façades/menuiseries extérieures/serrurerie- à la société CONSTRUCTION MODERNE ILE DE FRANCE pour un montant de 1 334 139.61 euros HT.
  - LOT 2 : Menuiseries intérieures/Cloisons- Doublages/Faux plafonds/Revêtements de sols/Revêtements muraux- à la société LAGARDE ET MEREGNANI pour un montant de 300 020.17 euros HT.
  - LOT 3 : CVC/Plomberie- Sanitaires- à la société FLUITEC pour un montant de 259 375.92 euros HT.
  - LOT 4 : Electricité courants forts et faibles- à la société BRUNET pour un montant de 89 190.00 euros HT. (25/02/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT AVEC ARVEST PREVENTION POUR L'ORGANISATION TECHNIQUE DE LA FETE DE LA MUSIQUE DU 23 AU 30 JUIN 2014 POUR UN MONTANT DE 11 400 EUROS TTC. (07/03/2014)
- DECLARATION D'INFRACTUOSITE DU MARCHE DE SERVICES PASSE SELON LA PROCEDURE ADAPTEE DE L'ARTICLE 28 DU CODE DES MARCHES PUBLICS POUR LES SEJOURS DE RUPTURE DES JEUNES DU QUARTIER DU NOYER DORE. (14/03/2014)
- ADOPTION D'UN CONTRAT DE MAINTENANCE DES PROGICIELS DE GESTION DE TRESORERIE ET DU PATRIMOINE AVEC LA SOCIETE SALVIA DEVELOPPEMENT POUR UN MONTANT ANNUEL DE 4 404 EUROS TTC. (14/03/2014)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°10 AU MARCHE D'ASSURANCE DOMMAGES AUX BIENS PASSE AVEC LA SMACL POUR UN MONTANT SUPPLEMENTAIRE DE 565.78 EUROS HT. (18/03/2014)
- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 AU LOT 5 « TOUS RISQUES EXPOSITIONS » DE L'APPEL D'OFFRES « SERVICES D'ASSURANCES » AVEC LA COMPAGNIE HISCOX REPRESENTEE PAR LE CABINET SARRE & MOSELLE AFIN D'ASSURER LES ŒUVRES DE L'EXPOSITION « L'ART CINETIQUE VENEZUELIEN » POUR UN MONTANT DE 1 383,01 EUROS. (18/03/2014)
- ADOPTION D'UNE CONVENTION AVEC MADAME NATHALIE PAGES CONSULTANTE SOMMEIL POUR UNE INTERVENTION DANS LE CADRE DE L'ATELIER SANTE VILLE POUR UN MONTANT DE 7 000 EUROS TTC. (19/03/2014)

# ORDRE DU JOUR

- DELEGATION DONNEE A M. LE MAIRE POUR LES MISSIONS DEFINIES A L'ARTICLE L2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES –

VOTE PAR 42 voix POUR 07 CONTRE

- RAPPORT SUR LA SITUATION DE LA VILLE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE-

## I - FINANCES -

- ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE - EXERCICE 2014 –

VOTE PAR 41 voix POUR 07 CONTRE 01 ABSTENTION

- ADOPTION DU TAUX DES TROIS TAXES DIRECTES LOCALES –

VOTE PAR 42 voix POUR 07 CONTRE

- FIXATION DE DIVERS TARIFS MUNICIPAUX NON SOUMIS AU TAUX D'EFFORT –

VOIRIE : POUR : 42- ABSTENTION : 07 – 11 ET LUDOTHEQUE : POUR 42- CONTRE : 07

- FINANCEMENT DE TRAVAUX DE REPARATION DANS LES LIEUX DE CULTE: VERSEMENT D'UNE PARTICIPATION A L'ASSOCIATION CONSISTORIALE ISRAELITE DE PARIS POUR DES TRAVAUX A LA SYNAGOGUE D'ANTONY –

VOTE PAR 42 voix POUR 03 CONTRE 04 ABSTENTIONS

## II - URBANISME - AFFAIRES FONCIERES -

- BILAN ANNUEL DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIERES REALISEES PAR LA VILLE POUR L'ANNEE 2013 –

VOTE PAR 41 voix POUR 08 ABSTENTIONS

- CONCOURS DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE DUNOYER DE SEGONZAC: DESIGNATION DES MEMBRES DU JURY –

- CESSION PAR LA VILLE D'UNE EMPRISE DE TERRAIN DE 22M<sup>2</sup> SITUEE DANS LE SECTEUR BAS-GRAVIERS A ANTONY A MONSIEUR GERALD SIMON –

VOTE PAR 49 voix POUR

## III - TRAVAUX - CONTRATS -

- VENTE DE DEUX VEHICULES MUNICIPAUX SUR LE SITE DE VENTE AUX ENCHERES AGORASTORE –

VOTE PAR 49 voix POUR

## IV - PERSONNEL -

- FIXATION DES INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES –

VOTE PAR 42 voix POUR 05 CONTRE 02 NE PREND PAS PART

- FIXATION DU MONTANT DE L'INDEMNITE POUR FRAIS DE REPRESENTATION DE MONSIEUR LE MAIRE –

VOTE PAR 42 voix POUR 07 CONTRE

- DETERMINATION DES ORIENTATIONS ET DE L'ENVELOPPE BUDGETAIRE RELATIVES A LA FORMATION DES ELUS –

VOTE PAR 49 voix POUR

- FIXATION DU CREDIT ANNUEL GLOBAL POUR LA REMUNERATION D'UN EMPLOI DE COLLABORATEUR DE CABINET –

VOTE PAR 47 voix POUR 02 ABSTENTIONS

- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS –

VOTE PAR 49 voix POUR

- FIXATION DE L'INDEMNITE A VERSER AUX PERSONNELS TRAVAILLANT A L'OCCASION DES SCRUTINS ELECTORAUX –

VOTE PAR 49 voix POUR

## V - EDUCATION -

- ADOPTION DES CONVENTIONS DETERMINANT LE MONTANT DES PARTICIPATIONS DUES AUX ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION –

VOTE PAR 42 voix POUR 05 CONTRE 02 ABSTENTIONS

- MODIFICATION DE LA CONVENTION TYPE RELATIVE A L'ACCUEIL DES ENFANTS SOUFFRANT D'ALLERGIES ALIMENTAIRES OU DE TROUBLES DE SANTE DUS A UNE MALADIE CHRONIQUE SUR LES TEMPS SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES-

VOTE PAR 49 voix POUR

## **VI - SPORTS -**

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES –

VOTE PAR 49 voix POUR

- ADOPTION DE CONVENTIONS ET D'AVENANTS DEFINISSANT LES MODALITES D'UTILISATION DE SUBVENTIONS MUNICIPALES VERSEES A DIFFERENTES ASSOCIATIONS SPORTIVES –

VOTE PAR 49 voix POUR

## **VII - AFFAIRES DIVERSES –**

- ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS NON SPORTIVES –

VOTE PAR 48 voix POUR 01 NE PREND PAS PART (M. NEHME)

- ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS A DIVERSES ASSOCIATIONS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE COHESION SOCIALE ET DE REUSSITE EDUCATIVE POUR 2014 –

VOTE PAR 47 voix POUR 02 NE PREND PAS PART (Mme COVI, M. ARIPA)

- ADOPTION DE CONVENTIONS ET D'AVENANTS DEFINISSANT LES MODALITES D'UTILISATION DE SUBVENTIONS MUNICIPALES VERSEES A DIFFERENTES ASSOCIATIONS NON SPORTIVES –

VOTE PAR 48 voix POUR 01 NE PREND PAS PART (Mme COVI)

- ADOPTION DU PROGRAMME D' ACTIONS RELATIF AUX SUBVENTIONS REGIONALES DE FONCTIONNEMENT AU TITRE DE LA POLITIQUE DE LA VILLE POUR 2014 –

VOTE PAR 48 voix POUR 01 ABSTENTION

- ADOPTION DU PROGRAMME D' ACTIONS RELATIF AUX SUBVENTIONS DEPARTEMENTALES AU TITRE DE LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE ET DE LA SECURITE POUR 2014 –

VOTE PAR 48 voix POUR 01 ABSTENTION

- ADOPTION DE L'AVENANT N°1 A LA CONVENTION DE GESTION URBAINE DE PROXIMITE (GUP) A PASSER AVEC L'ASSOCIATION ADAGIO, LA VILLE DE MASSY, L'ETAT ET LES BAILLEURS DANS LE CADRE DU CONTRAT URBAIN DE COHESION SOCIALE –

VOTE PAR 49 voix POUR

- ADOPTION D'UN AVENANT N°1 AU MARCHE DE FOURNITURES ET SERVICES PASSE SELON LA PROCEDURE DE DIALOGUE COMPETITIF POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN SYSTEME D'INFORMATION DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE SA MAINTENANCE AVEC LA SOCIETE CEGID PUBLIC –

VOTE PAR 49 voix POUR

- PRISE EN CHARGE DE DEPENSES PAR LA VILLE DANS LE CADRE DES RELATIONS D'AMITIE AVEC DES VILLES ETRANGERES –

VOTE PAR 49 voix POUR

- DESIGNATION DE MONSIEUR LE MAIRE COMME REPRESENTANT DE LA VILLE POUR L'OBTENTION DE LA LICENCE D'ENTREPRENEUR DE SPECTACLES –

VOTE PAR 49 voix POUR

- DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DES ORGANISMES SUIVANTS :

1-Commission Locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté d'Agglomération des Hauts-de-Bièvre,

2-Mission locale des Hauts-de-Bièvre,

3-Commission Intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées des Hauts- de-Bièvre et Sous-Commission Communale,

4- Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale,

5- Conseil d'administration d'ANTONY HABITAT

6- Conseil d'administration de la Caisse des Ecoles,

7- Comité Syndical du Syndicat Mixte de Massy-Antony-Hauts-de-Bièvre pour le chauffage urbain et le traitement des résidus ménagers (SIMACUR),

8-Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC),

9-Comité Syndical du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP),

10-Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Gaz et de l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF),

11-Comité stratégique auprès du Conseil de Surveillance de la Société du Grand Paris

12-Commission d'Appel d'Offres,

13-Commission chargée de l'étude des Délégations de Service Public,

14-Commission des Services Publics Locaux,

15-Commissions Municipales,

16-Conseils d'Ecoles,

17-Conseil d'Administration des Etablissements Locaux d'Enseignement,

18-Conseil d'Administration de l'Association Sports Loisirs d'Antony,

19-Conseil d'Administration de l'Association du Théâtre Firmin Gémier,

20-Harmonie Municipale,

21-Syndicat d'Initiative – Office de Tourisme,

22-Association pour la Gestion du Centre Psychothérapique et Pédagogique Spécialisé du Parc Heller,

23-Résidence de retraite FLORIAN CARNOT,

24-Association de Gestion de la Résidence « La Chartraine »,

25-Réseau de Vidéocommunication,

26-Commission Extra-Municipale relative aux jumelages de la Ville,

27-Conseil d'Administration de l'Association ADAGIO,

28-Conseil d'Administration de l'Association NOUVELLES DIMENSIONS

29-Conseil de Discipline de Recours,

30-Commission Administrative chargée de vérifier la liste électorale pour les élections prud'homales,

31-Commission Intercommunale des Impôts Directs,

**Fin de la séance à 1h45  
Antony, le 11 avril 2014**

**Le Maire d'Antony,  
Jean-Yves SÉNANT**